

17. L'EDUCATION AUX RISQUES MAJEURS EN FRANCE

Sylvette Pierron

Institut français des Formateurs Risques Majeurs et Protection de l'Environnement (IFFO-RME)

Lieutenant Michel Thomas

**Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes Maritimes et Ville de Grasse,
France**

Résumé : La contribution qui suit présente deux programmes de formation à la sécurité en milieu scolaire très utilisés à l'échelon national et régional. Le Plan SESAM (Plan d'organisation des Secours dans un Établissement Scolaire face à l'Accident Majeur) en vigueur dans tous les établissements scolaires français et le programme de formation « Prévention – Premiers Gestes » dont ont bénéficié des milliers d'élèves de la région de Grasse dans le sud de la France.

Contexte du Plan SESAM

Au début des années 1990, a été mis en place, à l'initiative du ministère de l'Environnement, un réseau national de formateurs, personnes-ressources en matière de risques majeurs. Ces personnes réparties dans les 30 académies du territoire sont chargées de développer la culture du risque à travers le système éducatif, c'est à dire tout au long de la scolarité des élèves. Ces formateurs sont regroupés autour du coordinateur académique, lui-même formé et nommé par le recteur.

Dès 1995, un groupe de travail constitué de spécialistes de l'urgence a élaboré une méthodologie de travail destinée aux établissements scolaires, le plan SESAM (Plan d'organisation des Secours dans un Établissement Scolaire face à l'Accident Majeur). Ce plan a été validé par les différents ministères concernés (Environnement, Éducation nationale, Intérieur). Au début de 1998, l'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement a été créée par le ministère de l'Environnement pour faciliter la mise en oeuvre du plan SESAM et pour former les formateurs.

Le Plan se fixe deux objectifs essentiels :

- Faire entrer la culture du risque dans la culture du citoyen par l'approche pédagogique de la thématique et la formation de la communauté éducative.
- Aider les établissements scolaires à développer une stratégie de mise en sécurité des élèves et des personnels en situation de crise dépassée.

Le Plan SESAM définit les compétences des membres de la cellule de crise, qui sont désignés par le chef d'établissement et qui sont responsables de la mise en oeuvre du Plan. Il décrit par ailleurs la procédure à suivre dans la mise en oeuvre du plan d'urgence. Le cadre du Plan SESAM est disponible sur le site Internet de l'IFFO-RME à l'adresse www.IFFO-RME.fr.

En 2002, l'essentiel de la démarche SESAM a été reprise dans le Plan particulier de mise en sûreté, ou PPMS ; ce PPMS est devenu obligatoire la même année. Les Plans Particuliers sont adaptés à la spécificité des établissements (environnement, population scolaire, bâtiment..), à la spécificité de l'activité du moment (cours, récréation, activité sportive ou culturelle hors établissement), et du risque auquel l'établissement peut être confronté (risques naturels ou technologiques, risques conflictuels, incendies...). Ils intègrent les deux modes possibles de mise en sûreté : l'évacuation et la mise à l'abri ou confinement.

Mise en place du Plan SESAM

Plusieurs stratégies sont actuellement utilisées au titre de la mise en place nationale du Plan SESAM :

- **Formation.** SESAM se fixe comme objectif de dispenser à la communauté éducative des enseignements et des formations en matière de sécurité. Les personnels ont accès à la formation continue par catégorie professionnelle (enseignants, infirmiers, personnels d'encadrement, d'entretien...). Un dispositif de formation initiale est également prévu au niveau académique. Il est organisé par ailleurs un certain nombre de formations spécifiques qui associent dans une formation aux premiers gestes les élèves et les enseignants et qui développent des comportements de responsabilité et de solidarité.
- **Création d'un groupe de travail.** Il est créé un groupe de travail chargé d'identifier les risques, les personnes-ressource, les locaux de confinement acceptables et les trajets à emprunter pour y accéder ou évacuer, les ressources logistiques.
- **Éducation citoyenne.** Les questions relatives à la connaissance des risques et aux comportements individuels et collectifs à développer tiennent une place importante dans cette éducation.
- **Diffusion.** L'information pour faire connaître le plan sera diffusée dans tout l'établissement, aux parents d'élèves, aux supérieurs hiérarchiques, aux autorités compétentes en matière de secours.
- **Validation.** Un exercice de validation sera réalisé en grandeur nature pour l'adapter chaque année à de nouvelles configurations.

Le Plan SESAM est un bon instrument d'éducation et de formation, à l'intention notamment des élèves et du personnel. Il a été adopté dans tous les établissements scolaires de la Principauté de Monaco et traduit en bulgare, anglais et turc. Il a par ailleurs été évoqué dans le cadre de l'Accord Risques Majeurs EUR-OPA du Conseil de l'Europe. Plusieurs pays ont adopté sa méthodologie et l'appliquent à d'autres catégories ou zones de risque : stades, bibliothèques, centres de loisir notamment.

La formation Prévention-Premiers gestes

Il s'agit d'un programme mis en place par le Service Départemental Incendie et Secours de la région de Grasse dans le sud de la France, en partenariat notamment avec les PPMS de l'éducation nationale, la police et les conseils municipaux. L'objectif est la construction d'une conscience citoyenne de prévention en montrant aux adultes et aux élèves comment évaluer les risques dans des contextes divers, par exemple à bord d'un autobus scolaire, à l'école ou à la maison. La formation encourage tous les acteurs à participer de manière active à l'amélioration de leur propre sécurité et à sensibiliser autrui aux problèmes de sécurité. Les participants comprennent donc tous l'importance de la vigilance, sont à même de faciliter l'intervention de la brigade de lutte contre le feu et peuvent contribuer à la diffusion publique de l'information relative aux risques majeurs ; ils connaissent les taux d'accidents de la circulation et d'accidents domestiques ; et ils en savent assez pour prendre les mesures qui s'imposent afin d'éviter la panique au sein de la communauté.

L'action de sensibilisation se fait à quatre niveaux :

- **Niveau 1.** Il s'agit d'identifier le *niveau des connaissances* de chacun par rapport à l'identification des risques et à ses propres réactions face au danger.

- **Niveau 2.** On évolue vers *l'évaluation des situations* à risque. Les « premiers gestes » peuvent s'acquérir en 90 secondes.
- **Niveau 3.** Les participants doivent assimiler les *principes de la mise en sécurité*, ce qui passe par l'évaluation des risques prévisibles et imprévisibles.
- **Niveau 4.** On en arrive à la situation 'idéale', c'est à dire à l'avènement d'une *culture de la prévention du risque*. La formation et l'évaluation permanentes ont ici indispensables.

Cette formation en sept heures a été conçue à l'intention de l'enseignement primaire, secondaire et préscolaire. Dans le secondaire, chaque établissement se voit attribuer un 'réfèrent', qui est soit un enseignant soit un parent d'élève ; dans chaque classe, quatre élèves reçoivent une formation leur permettant de devenir des « élèves assistants prévention », qui en réfèrent au « professeur réfèrent ». Ces élèves doivent apporter leur concours à l'enseignant en cas de problème et sensibiliser leurs camarades aux principes du plan Prévention-Premiers gestes. Ils sont par ailleurs d'organiser une exposition sur les risques locaux. Dans le primaire, le professeur réfèrent enseigne aux élèves comment réagir et se comporter en cas d'urgence. Dans l'enseignement préscolaire, le réfèrent demande aux élèves de pratiquer les « premiers geste » en imitant les adultes.

Entre 1996 et décembre 2002, plus de 6.200 personnes au participé à cette formation dans la région de Grasse. Depuis 1999, cette formation a été suivie par plus de 3.300 élèves, dont 633 « assistants de prévention », par 633 professeurs référents et 166 classes. La formation sur les transports scolaires a été suivie par plus de 5.000 élèves et 300 adultes.